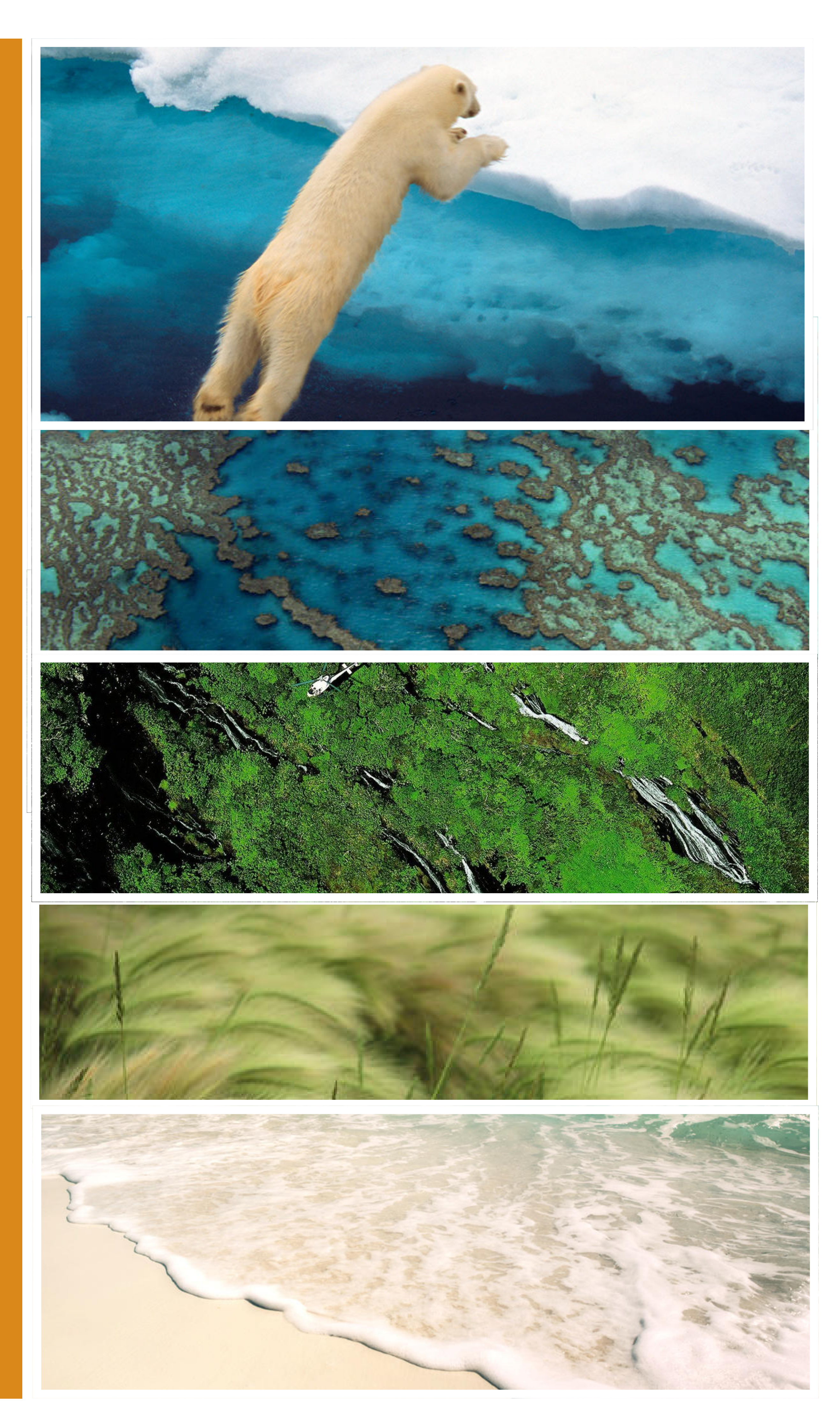
Février 2012

Numéro 49

Le Petit Monde de Saugy



Chers amis,

En ce début d'année 2012, je souhaite bien sûr, au nom du Conseil Municipal, présenter aux Sougyçoises et Sougyçois, tous mes vœux de bonne et heureuse année.

Vœux de bonne santé d'abord, car c'est une condition forte pour que l'année se passe bien …

Vœux à nos anciens, parfois un peu seuls, même si à Sougy ils sont généralement bien entourés …

Vœux à celles et ceux que ont des douleurs et des affections chroniques, qui les handicapent quotidiennement …

Vœux aux actifs, qui évoluent dans un environnement professionnel souvent difficile ou incertain, et je pense particulièrement aux mamans qui ont de longues journées …

Vœux à ceux qui n'ont pas de travail, se sentent exclus, et ont du mal à boucler les fins de mois …

Vœux aux jeunes qui préparent leur avenir - et aussi le nôtre ! - et qui cherchent leur voie personnelle autant que professionnelle, dans une mondialisation stressante, une Europe stagnante, un marché du travail très évolutif, une société dont les repères traditionnels disparaissent …

Vœux aux entreprises et commerces, qui créent notre richesse collective et nos emplois, qui prennent des risques, pour nous fournir des biens et des services de qualité …

Mes pensées vont aussi au personnel communal, dévoué jour après jour pour assurer le confort de toutes et tous, et également aux Associations dont les Présidents et les bureaux donnent le meilleur pour animer la Commune.

Mes Vœux s'adressent enfin aux élus du Conseil Municipal, pour leur participation active à la gestion des affaires communales, et tout particulièrement aux adjoints dont le dévouement est particulièrement précieux.

* *
*

Mes amis, la grande mode aujourd'hui est de s'indigner, comme nous y invite Stéphane HESSEL.

Alors moi aussi, je veux m'indigner en ce début 2012.

M'indigner contre la morosité ambiante, la destruction systématique, et à propos de tout, de notre moral ; le silence assourdissant sur nos réussites ; le pessimisme inoculé méthodiquement, comme un venin, à tout propos … tout ceci n'étant d'ailleurs pas un hasard à la veille des échéances électorales des mois prochains … !

La crise financière de 2008 est devenue économique en 2010, puis sociale en 2011. Il est clair qu'elle n'est pas terminée, et qu'il nous faudra attendre 2013 pour voir la croissance et l'emploi reprendre des couleurs, après une année 2012 de « récupération »…

Mais de grâce n'en rajoutons pas ! Les excès verbaux ne font qu'entretenir notre nervosité, et pèsent sur notre consommation, seul moteur aujourd'hui de notre économie …! Ne nous tirons pas une balle dans le pied ! Cessons de cracher dans la soupe : l'INSEE nous affirme que le pouvoir d'achat des français a malgré tout augmenté de 7 % depuis 2007.

En période de mutation technologique accélérée comme celle que nous vivons, assortie d'une compétition mondiale faussée par des modèles sociaux archaïques, maintenus par des régimes politiques non démocratiques, le moral des troupes constitue la condition première du redressement.

Et pour cela, rappelons nous la phrase du philosophe ALAIN : « le pessimisme est d'humeur, et l'optimisme est de volonté ».

N'écoutez donc ni les chants des sirènes protectionnistes, ni les apôtres de la sortie de l'euro, qui tiennent des propos irresponsables et nous mentent : la seule issue est le combat technique et économique, l'éducation et la formation, la recherche et l'innovation.

J'ai entendu partout, dans les médias, mais aussi à l'occasion des vœux dans la bouche des élus, des propos qui déforment parfois la réalité, et sont très pessimistes, voire alarmistes : faillite de l'Etat, exclusion et précarité, fin du capitalisme (ce qui devrait être réservé à M MELANCHON !) échec du système libéral (qui ne s'est jamais si bien porté en Chine, aux Indes, en Russie, au Brésil ou ailleurs), dictature du « marché », de la bourse, du triple A (qui ne sont que des thermomètres ...).

Ce n'est sûrement pas comme cela qu'on mobilisera les français autour des indispensables réformes, qui seules nous rendront notre compétitivité mise à mal par 30 ans de laxisme budgétaire de tous les dirigeants, politiques de tous bords, qui nous ont fait vivre à crédit, et ont pris en otage l'avenir des nos enfants.

La mondialisation rapide de l'économie est un fait incontestable, à l'évidence, et nous ne pouvons faire l'économie de nous y adapter si nous ne voulons pas en subir gravement les conséquences, comme nous voyons beaucoup de nos voisins européens en souffrir ; il nous faut restaurer notre compétitivité et donc réduire nos frais généraux, pour retrouver le chemin de l'exportation, qui seule tire tous les emplois, et même les emplois « domestiques » : notre marché hexagonal représente 1% de la population mondiale, et ce sont chez les 99 %autres, dont la croissance est beaucoup plus forte que la nôtre, qu'il faut trouver nos emplois de demain.

Vous savez tous que je crois plus aux chiffres qu'au verbe : je vais vous en donner quelques uns pour vous regonfler le moral, et vous rappeler quelques vérités oubliées.

- ♦ Les Français ont dépensé pendant les fêtes plus de 4 milliards d'€ fin 2011 (606 € par foyer) : c'est 1,9 % de plus qu'en 2010.

- ♦ 63 % considèrent que leur pouvoir d'achat s'est maintenu ou a augmenté.

- ♦ En 2012, le Conseil Général de la Nièvre va dépenser 309 M€ soit 13.5 M€ de plus qu'en 2011 (+5% pour une inflation de 2.5 % seulement) : à l'heure où la dépense publique est censée être vigoureusement resserrée, on ne voit pas bien où est la crise …! Mais réjouissons nous pour le financement de notre projet ELODIE !

- ♦ L'Etat, dont on répète à l'envie qu'il est pingre et se désengage, ou même qu'il est en faillite, a accordé au Conseil Général de la Nièvre une dotation exceptionnelle de 6.2 M€, prélevée sur le « fonds de soutien aux départements en difficulté » : joli cadeau ! … mais on en entend peu parler !

- ♦ Les Restaurants du Cœur ont réclamé il y a 1 mois 5 M€ pour boucler leur fin d'année, et on en a entendu beaucoup parler à la télé : qui a entendu depuis que BNP Paribas, le Crédit Agricole et Carrefour, plus quelques autres, ont fait l'appoint et même plus dans les jours qui ont suivi ??

- ♦ La croissance aura flanché, certes, au total de moins de 0,6 % entre octobre 2011 et mars 2012, mais elle aura été positive sur l'ensemble de l'année 2011 et le restera sur l'année 2012 : qui dit mieux en Europe, sauf

en Allemagne (grâce aux réformes drastiques conduites depuis des années et initiées par un courageux socialiste il y a dix ans) ? La France a-t-elle été si mal gérée pendant le tsunami économique et financier de ces trois dernières années ?

- Qui se souvient que la France reste la 5ème puissance mondiale pour son PNB sur 231 pays ? Qui sait que la France est le 1er Pays européen dans le classement du FMI pour le PIB par habitant, en parité de pouvoir d'achat, avec des différences très significatives : 41 000 €/h contre 40 600 à l'Allemagne, 36100 à l'Angleterre, 34 000 à l'Italie et 30 600 seulement à l'Espagne ?

- Alors mes amis, faisons comme les marins : par gros temps, on affale la voile, on ferme les écoutilles … et on a quelques nausées dans la cabine !

Cessons de voir notre bouteille à moitié vide car elle est encore aux 3/4 pleine ! Gardons le moral, retroussons nos manches ! On dit que le bonheur est dans le pré : c'est sûrement vrai en Pays charolais … mais le bonheur est aussi dans le travail, dont il faut qu'on retrouve le chemin … : les travailleurs français sont les champions de la productivité, qui est la meilleure de toute l'Europe ! mais malheureusement ils ne travaillent que 1679h/an pour 1798 en Espagne, 1813 en Italie, 1856 au Royaume uni et 1904 en Allemagne : merci les 35 heures, les ponts, les jours fériés, les RTT, mais alors gare au financement de notre système social, le plus généreux de la planète….!

- Encore quelques chiffres : 24 millions de français ont un emploi salarié, dont 5,4 millions sont fonctionnaires avec la garantie de l'emploi, et une rémunération supérieure en moyenne de 10 % par rapport au privé. A cela s'ajoutent 12,6 millions de retraités (dont 900 000 ont certes des revenus inférieurs au seuil de pauvreté (60 % du salaire moyen/médian) ce qui représente 90 % des foyers français qui ont un revenu assuré, plus ou moins satisfaisant.: que ceux là au moins regardent l'avenir calmement, et soutiennent les réformes qui permettront de conserver le « modèle social » français, lequel permet d'aider leurs 10 % de parents, amis, voisins qui souffrent, en manque d'emploi, ou en insuffisance de revenus, en attendant les jours meilleurs qu'une Europe, enfin fédérée et convenablement gouvernée, permettra de leur proposer, après la tempête actuelle qui se calmera inévitablement.

- « N'ayez pas peur » disait Jean-Paul II : faisons en notre devise collective, au lieu de nous trainer lamentablement à la 57ème et dernière place des pays enquêtés sur leur confiance en l'avenir, derrière l'Irak, l'Afghanistan, le Yémen, … qui ont comme chacun sait de charmantes destinations exotiques particulièrement plaisantes…

- Et surtout prenons toute notre place dans un monde où les échanges d'information, d'idées, de capitaux, de biens et de services se feront clairement sans nous si nous ne nous y préparons pas rapidement ….

Quelques mots sur la Commune :

- La Commune poursuit sa croissance démographique régulière depuis 20 ans : nous sommes officiellement 616 habitants, en réalité plutôt 670 ou 680.

- Nous avons 558 électeurs inscrits sur nos

listes électorales (dont quelques uns seront radiés d'ici fin février) contre 525 l'an dernier : cette forte croissance montre que les échéances électorales de 2012 intéressent nos concitoyens.

- En 2011 nous avons déploré 3 décès, mais nous avons enregistré 8 naissances. Par contre, nous n'avons célébré aucun mariage … pour la première fois depuis longtemps.

- 2 nouveaux logements seulement ont été achevés et un permis de construire a été déposé (moins que les années antérieures).

- Notre budget de fonctionnement s'est déroulé sans surprise : 538 000 € de dépenses, soit 800 €/habitants pour 652 000 € de recettes. Les 114 000 € d'excédent alimenteront notre cagnotte, qui était à 191 000 € en début 2011, ce qui permettra de dégager sans problème les 200 000 € que nous comptons verser au budget d'ELODIE (en plus des 200 000 que nous emprunterons, et qui seront remboursés par les 2 augmentations de taxes municipales décidées en 2011 et 2012, les premières depuis 22 ans !!!).

Nos investissements se sont élevés à 120 000 € car nous « soufflons » un peu après les gros investissements de 2005 à 2008, ce qui nous permet aussi de préparer notre projet ELODIE …

Ces investissements ont porté sur :

- la voirie communale 35 000 €
- le ravalement et la toiture de l'Eglise 32 000 €
- l'Equipement Numérique de l'Ecole 19 000 €
- l'achat d'un véhicule sans permis pour les cantonniers (très utile) 12 000 €
- l'onduleur pour la Cyberbase 6000 €
- un complément de radiateurs à la salle Récréative 3000 €
- un complément de protection incendie 3700 €
- un défibrillateur (financé par le Lyon's Club) 2600 €
- lave-vaisselle / percolateur ELF 2500 €
- décorations lumineuses / marronnier 3600 €

Pour information, nos recettes de 652 000 € sont alimentées à

- 42 % par la CCSN qui nous reverse la majeure partie de la contribution des entreprises (Valeur Ajoutée, foncier) qui a remplacé la Taxe Professionnelle.
- 11 % par l'Etat (DGF)
- 16 % par des produits divers
- 31 % par les Sougyçois (3 taxes : foncier bâti, foncier non bâti, habitations)

Quant à notre trésorerie disponible, confiée gracieusement au Trésor Public, elle était de plus de 286 649 € au 13 janvier 2012.

En 2012, nous allons continuer à nous occuper de la voirie municipale (un peu partout), de la voirie d'intérêt communautaire (l'Usage), de l'assainissement pluvial (rue du Champ Renard notamment).

Nous allons apporter ici et là quelques améliorations (kitchenette et placard salle du conseil), acheter quelques équipements (ELF) et poursuivre l'entretien de notre patrimoine (Eglise, Maison Rouge, Logement Pinson).

Mais nous allons surtout réaliser - enfin ! - notre gros projet ELODIE, qui a pris du retard et de l'embonpoint (1 M€ !), mais pour la bonne cause, car l'équipement final sera à la hauteur d'ambitions revues à la hausse, et bénéficiera d'un montage financier plus sympathique, grâce à un partenariat solide et conséquent avec la CCSN.

- Je ne reviens pas sur ce projet, que tout le monde connaît, notamment à travers l'exposition très détaillée qui a été organisée en novembre dernier, laquelle a permis de constater que les opposants au projet se comptaient sur les doigts d'une main, peut-être deux … !

- Il restera bien-sûr à organiser et financer l'animation événementielle et culturelle de ce bel équipement, sans doute autour d'une Association intercommunale nouvelle à créer, adossée à un partenariat avec la MCNN, le conservatoire de Musique, les Z'accros d' ma rue, le Centre d'Art Contemporain de Pougues, et quelques autres institutions dont nous avons déjà les accords de principe.

- Je dois ici saluer la clairvoyance de nos amis de la Communauté de Communes, et particulièrement de son Président, qui ont accepté de prendre en charge la partie évènementielle de notre projet, laquelle apportera un « plus » culturel certain à notre Sud Nivernais : cette forte participation allègera beaucoup l'effort financier qu'il nous restera à fournir.

- Et pour ceux qui ont vécu les multiples péripéties de notre ancien projet ESCALE, transféré à Decize, dans le cadre du programme CADE (Centre d'Aide au Développement Economique) projeté sur l'ancienne Usine de Céramique, sachez que nos études et combats passés n'ont pas été inutiles, car ce sont les crédits inscrits au Pays pour ce projet qui seront, dans un premier temps, transférés sur ELODIE, juste récompense de notre persévérance…

- Je vous confirme aussi qu'en 2012, notre équipe municipale restera inchangée (7 personnes dont 3 à temps partiel) et assurera les services qu'attendent les Sougyçois, tant au niveau du secrétariat de Mairie - dont chacun apprécie l'efficacité et la disponibilité - que de l'Espace numérique, la bibliothèque, la garderie, les réseaux divers, la station de traitement, le tout adossé à un hangar technique et des moyens matériels confortables.

- Pour les amateurs de chiffres, nous avons initié ou formé à la Cyberbase 150 personnes depuis sa création, nous avons également environ 230 abonnés / clients permanents à la bibliothèque, et nous accueillons tous les jours 10 enfants, parfois 15, à la garderie ; quant à notre tennis il voit jouer une quarantaine de licenciés….

- Le Regroupement Pédagogique de Sougy-Druy a vécu une rentrée satisfaisante avec 80 élèves, sans problème particulier au niveau des enseignants, et l'avenir des 4 classes du Regroupement Pédagogique semble assuré, puisque les effectifs devraient monter à 87 élèves à la rentrée prochaine : je remercie ici la Directrice de l'Ecole et tout le personnel enseignant de leur dévouement et leur compétence, si importants pour préparer l'avenir de nos petits !

- J'en profite pour confirmer que, de mon point de vue, Sougy à un objectif démographique, compatible avec son PLU, de 700 habitants dans quelques années, 800 à moyen et long terme et pas plus ! Cette population est nécessaire pour assurer la pérennité de l'Ecole, et le fonctionnement des quelques commerces restant sur la commune. Mais au-delà l'installation de nouveaux habitants coûterait à la Commune une fortune qu'elle n'a pas !

- Il est clair par contre, à long terme, que c'est la ville de Decize dont il faut consolider dès maintenant la démographie chancelante, pour assurer le fonctionnement des services collectifs qu'offre généreusement la ville, à ses frais, au bénéfice de ses voisins (Hôpital, cinéma, piscine, commerces, ...) : c'est ce qui devra être fortement

exprimé dans le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) dont l'élaboration doit commencer prochainement au niveau des 4 cantons du Sud Nivernais.

- La CCSN fonctionne bien, sous la houlette, aussi précise et ferme que conviviale, de son Président. L'intégration des nouvelles communes a été réussie, les projets déjà réalisés se révèlent pertinents, et les projets futurs sont nombreux. Il reste à protéger ce précieux acquis commun (fruit de 10 ans de travail collectif) d'une révision de la carte intercommunale, qui provisoirement a été stoppée, mais qui pourrait se révéler fâcheuse si elle était instruite dans une vision plus technocratique et politique qu'économique et technique …

- Un mot du SIOM, pour dire que nous constatons tous que les choses s'arrangent progressivement, le ramassage des papiers et plastiques en porte à porte se révélant un service appréciable : il aura donc fallu deux années d'efforts pour commencer à remettre le SIOM dans le droit chemin…

- Quant à notre Pays Nevers Sud Nivernais, il poursuit son précieux travail de réflexion très utile à tous, qu'il s'agisse du tourisme, du développement numérique, bientôt de l'étude du schéma de cohérence territoriale, de la démographie médicale ou de la préparation de l'arrivée du TGV dans l'environnement proche de Nevers. Remercions le aussi pour sa participation très significative à notre projet ELODIE...

- Cette année 12 nouvelles familles sont venues signaler en Mairie leur arrivée dans la Commune.

Je leur souhaite en votre nom la bienvenue à Sougy-sur-Loire, où nous sommes heureux de les accueillir.

Et je salue également l'acquisition de la nationalité française par Mme Natalia VIGNERON, née GALOUCHKO, d'origine russe, qui a choisi de s'installer en France il y a maintenant 5 ans, et dont nous nous réjouissons qu'elle ait rejoint notre communauté nationale, après s'être bien intégrée dans notre Commune.

* *

*

Chers amis, bonne année à toutes et tous, et souhaitons nous collectivement que l'an 2012 voie le début de la sortie de crise, que certains commencent heureusement à nous prédire...

F. GAUTHERON

Vœux de la Municipalité
Accueil des nouveaux habitants

Samedi 14 janvier, le Maire et son Conseil Municipal, ont présenté leurs vœux à la population.

Ce fut l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants de la Commune :

Mlle BEGUIN Flora

Mr BOURIQUET Jérôme

Mr EDOT Jean-Michel & Mme MARTINCOURT Martine épouse EDOT

Mr JOURDIER Pierre & Mme DE SEROUX Eléonore épouse JOURDIER

Mr LARIVE Thibault & Mlle CARETTE Céline

Mr MASSIN Frédéric & Mme DEMIGNE Coralie épouse MASSIN

Mr NICHELE Christophe & Mme ABOUDOU Amina épouse NICHELE

Mr REROLLE Jean-Charles

Mme ROLLIN Nadine épouse DRAZEK

Mr TRITKI El Mostafa

Mr TURBET Ludovic & Mlle PIAT Aurélie

Mr VELTEN Olivier & Mlle POTIN Caroline

Etat Civil 2011

Naissances

CHATEAU COLLIAS Lilwenn
née le 11 février

COURAULT Alexandre Kpadégan Paul
né le 15 mai

GRANSON Adelaïde Nathalie Jocelyne
née le 26 septembre

LE STRAT Angel Patrick & Emma Angéline
nés le19 mai

PAGE Gaspard Pierre André
né le 6 août

PARIOT Zoé Céline
née le 10 avril

RENARD PEAUDECERF Alban
né le 12 août 2011

Décès

CHEVALIER Daniel Henri Marcel - 12 avril

DESPREZ Andrée Bernadette née VÈVRES - 4 septembre

HERON Jean - 1er février

Mariage

Pas de mariage en 2011

Horaires Mairie

Mardi et Jeudi : 14h-18h

Vendredi et Samedi: 9h- 12h

Chasse aux œufs

Parents, grands-parents, nous vous attendons avec vos enfants et petits enfants le

lundi 09 avril 2012
à partir de 11 h 00
sur les bords de Loire à Tinte

pour une chasse aux œufs, qui sera suivie du pot de l'amitié. Pensez à apporter vos paniers!

Recensement National

Les jeunes (hommes et femmes) nés en 1996 sont invités à se présenter en Mairie afin de se faire inscrire sur les listes de recensement du Service National, dans le trimestre suivant leurs 16 ans.

➢se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

Distribution sacs poubelles

Les personnes qui étaient absentes lors de la distribution des sacs poubelles en porte à porte par les agents du SIOM doivent aller les retirer en déchetterie de Champvert.

Horaires de la déchetterie

Les horaires de la déchetterie de Champvert sont :

du lundi au samedi

de 8h30 à 11h50 et de 13h30 à 16h50

Un gardien est à votre disposition pour tous renseignements au 03.86.25.12.18.

Nuisances sonores

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perçeuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h30

- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

En cas d'infraction, le contrevenant encourt une amende de 450 €.

Extrait arrêté préfectoral du 22 décembre 1989

Brûlage des déchets

Nous rappelons que le règlement sanitaire départemental approuvé par arrêté préfectoral du 21 novembre 1985, relatif à l'élimination des déchets et mesures de salubrités générales, dispose que « **le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit** ». Les déchets verts sont assimilés à des ordures ménagères.

En cas d'infraction, le contrevenant encourt une amende.

Cartes électorales

La refonte générale nationale des listes électorales s'effectuant tous les 3 à 5 ans, elle a lieu cette année. A cette occasion, une nouvelle carte électorale est envoyée à chaque électeur à l'adresse figurant sur la liste électorale et ne suit pas l'intéressé, même s'il a fait son changement d'adresse à la poste.

Chaque électeur de la Commune va donc recevoir une nouvelle carte électorale début mars.

Si votre carte comporte une erreur, il convient d'en informer la Mairie.

Elections

Elections présidentielles

Les élections présidentielles auront lieu les
22 avril et 6 mai 2012.
Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00.

Le président de la République française est élu pour un mandat de **cinq ans** (7 avant 2000) .

La révision du 23 juillet 2008 limite l'exercice de la Présidence à deux mandats consécutifs.

Seuls peuvent se présenter les citoyens français âgés d'au moins 18 ans (23 ans avant 2011). Les candidats doivent valider leur demande de candidature par la fourniture de 500 "parrainages" d'élus de la République selon un processus fixé par la loi. Ces 500 signatures doivent être envoyées avant le 16 mars 2012.

Le scrutin présidentiel se déroule au **suffrage universel uninominal direct**. Si un candidat obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (la moitié de ces suffrages plus une voix) au premier tour (ce qui ne s'est jamais produit), il est élu. Dans le cas contraire, un second tour a lieu deux semaines plus tard pour départager les deux candidats arrivés en tête au premier tour. Là, le candidat qui obtient la majorité simple est élu.

Elections législatives

Les élections législatives auront lieu les
10 et 17 juin 2012.

Elles permettent d'élire les représentants siégeant à l'Assemblée Nationale.

Les élections législatives ont lieu tous les **cinq ans** (sauf si le président de la République dissout l'Assemblée Nationale et provoque donc des élections anticipées). Elles ont pour but d'élire **un député par circonscription législative** (577) au **suffrage universel direct majoritaire uninominal à deux tours**.

Lors du premier tour de scrutin, les électeurs votent pour un seul des candidats de leurs circonscriptions. Si un candidat obtient la majorité absolue des suffrages exprimés et au moins 25 % des suffrages des inscrits (soit le nombre de suffrages exprimés plus le nombre d'abstentionnistes), il est élu.
Dans le cas contraire, un second tour est organisé entre tous les candidats ayant obtenu un nombre de suffrages égal au moins à 12,5 % des électeurs inscrits. Il peut donc y avoir des cas de triangulaire ou de quadrangulaire (deuxième tour entre trois ou quatre candidats). Si un seul ou aucun candidat ne remplit cette condition, les deux candidats ayant obtenu le plus de voix au premier tour sont retenus pour le deuxième tour.
Le candidat ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés au second tour est élu (il ne s'agit donc pas forcément de la majorité absolue). En cas d'égalité du nombre de suffrages obtenus, le candidat le plus âgé des deux est élu.

Limitation des risques d'infection

En cas de virus respiratoires (grippes, bronchites, rhumes, bronchiolite …), adoptez les bons gestes qui nous protègent :

- **lavez vous les mains** plusieurs fois par jour, avec du savon pendant 30 secondes (après avoir éternué, toussé ou vous être mouché, avant et après chaque repas, après chaque retour à votre domicile, après être allé aux toilettes).
- **utilisez un mouchoir en papier**
- **si vous êtes malade, portez un masque chirurgical en présence d'une autre personne**

Les virus respiratoires se transmettent par :

- les postillons
- les éternuements
- la toux
- la salive
- les mains

Monoxyde de carbone

Intoxications au monoxyde de carbone :
un ennemi invisible

L'intoxication au monoxyde de carbone est la première cause de décès accidentel par voie toxique en France. La majeure partie des intoxications peut cependant être évitée par des gestes simples et des actions de prévention efficaces.

Le monoxyde de carbone est un gaz asphyxiant indétectable : **il est invisible, inodore et non irritant**. Il résulte de l'utilisation d'une installation défectueuse de chauffage ou de production d'eau chaude, quel que soit le combustible employé (gaz, fuel, bois ou charbon) mais également de l'emploi inadapté de groupes électrogènes. Il se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure.

Les gestes de prévention:

- Faites vérifier et entretenir avant chaque hiver vos installations de chauffage, eau chaude, ventilation, …
- Respecter le mode d'emploi des appareils à combustion (chauffages d'appoints, appareils à gaz, groupes électrogènes, …)
- Aérer au moins 10 minutes par jour.

Les signaux d'alerte :

Si, en période de chauffage ou au cours de l'utilisation d'un appareil de bricolage, une ou plusieurs personnes présentent des maux de tête, nausées, vomissements, il est nécessaire d'aérer, d'évacuer le lieu et d'appeler les secours : 18 - pompiers, 15 - SAMU ou 112 - n° d'appel d'urgence européen.

Froid



Conseils pour affronter les grands froids

- Pour les personnes sensibles ou fragilisées : restez en contact avec votre médecin, évitez un isolement prolongé.

- Evitez les expositions prolongées au froid et au vent, évitez les sorties le soir et la nuit.

- Protégez-vous des courants d'air et des chocs thermiques brusques.

- Habillez-vous chaudement, de plusieurs couches de vêtements, avec une couche extérieure imperméable au vent et à l'eau, couvrez-vous la tête et les mains ; ne gardez pas de vêtements humides.

- De retour à l'intérieur, alimentez-vous con-venablement et prenez une boisson chaude, pas de boisson alcoolisée.

- Assurez une bonne ventilation des habitations, même brève, au moins une fois par jour ; vérifiez le bon fonctionnement des systèmes de chauffage, pièces humidifiées, non surchauffées.

- Evitez les efforts brusques.

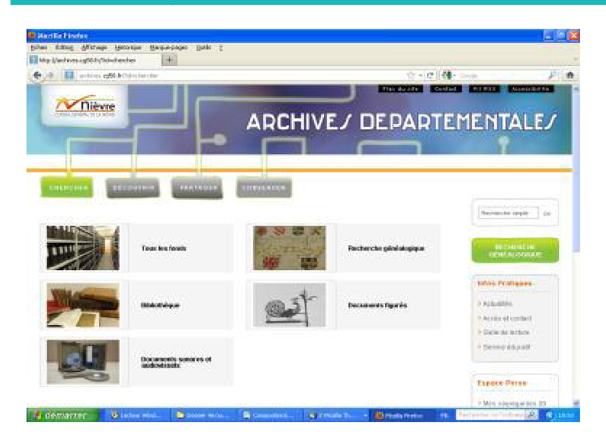
- Si vous devez prendre la route, informez-vous de l'état des routes. En cas de neige ou de verglas, ne prenez votre véhicule qu'en cas d'obligation forte.

En tout cas, emmenez des boissons chaudes (thermos), des vêtements chauds et des couvertures, vos médicaments habituels, votre téléphone portable chargé .

- Si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté, prévenez le « 115 ».

Nouveaux services disponibles sur Internet

Mise en ligne des archives numérisées



Si le chantier du Centre des archives historiques de la Nièvre ne s'achèvera qu'au printemps, un autre chantier se rend visible : celui de la mise en ligne des archives numérisées. Comme la plupart des autres services départementaux d'archives, les Archives Départementales de la Nièvre mettent désormais à disposition du public une partie de leurs fonds (2 millions de pages… soit 2% des collections conservées !) : cahiers de doléances, recensements de population (jusqu'en 1891), état civil, etc.

2 particularités : d'abord, une première en terme de design, puisque la ligne graphique du site s'inspire de l'œuvre de Claire Maugeais, artiste retenue au titre du 1% culturel du nouveau bâtiment. Ensuite, c'est un site participatif, puisque les internautes peuvent contribuer à l'indexation collaborative des documents utiles aux généalogistes afin de faciliter les futures recherches.
Cette réalisation est permise par la réinformatisation du service avec un nouveau logiciel permettant de suivre et de traiter les documents d'archives de A à Z, de la collecte auprès des services versants jusqu'à la valorisation en ligne ou la communication en salle de lecture, en passant par le traitement scientifique et la gestion de la conservation.
En 2012, de nouveaux fonds seront numérisés et mis en ligne : suite de l'état civil, registres paroissiaux, fonds figurés. Les instruments de recherche, décrivant les fonds qui ne seront pas numérisés, seront également accessibles pour aider le chercheur (universitaire, étudiant, érudit local, citoyen en quête de ses droits ou curieux) à préparer sa venue en salle de lecture. Des expositions virtuelles et des dossiers pédagogiques étofferont cette offre, particulièrement à destination des enseignants et des élèves.

Adresse : **www.archives.cg58.fr**

TELESERVICES

Déclaration de perte et demande de renouvellement de documents

Dans le cadre des mesures relatives aux simplifications administratives, la direction générale de la modernisation de l'Etat a mis en œuvre avec le ministère de l'Intérieur un téléservice visant à déclarer, en une seule fois, sur internet, la perte et la pré-demande de renouvellement de la carte nationale d'identité, du passeport et du certificat d'immatriculation d'un véhicule.

Ce téléservice vise à dématérialiser progressivement les formalités associées à la perte et au renouvellement de certains titres.
Il comportera plusieurs versions, chacune intégrant à chaque étape un niveau supplémentaire de dématérialisation, en fonction du titre et de la réglementation en vigueur.

A partir d'un compte administratif personnel créé, l'usager se connecte au téléservice, indique le(s) document(s) perdu(s) et à renouveler, il répond ensuite à un entretien en ligne, pré-rempli un ou plusieurs formulaires depuis son domicile et prépare les pièces justificatives à présenter lors du renouvellement du (des) titre(s) perdu(s).

Site "**www.mon.service-public.fr**"
téléservice "**perte et renouvellement de papiers**"

Changement d'adresse sur les certificats d'immatriculation : éviter de se déplacer en Préfecture

La mise en œuvre du système d'immatriculation des véhicules (SIV) en 2009 a permis de moderniser et de simplifier la procédure d'immatriculation des véhicules en France.
Avec le SIV, en effet, il est désormais possible de faire immatriculer son véhicule dans l'un des 20 000 garages aujourd'hui habilités ou auprès des préfectures et ce, quel que soit son lieu de résidence.
Le certificat d'immatriculation est ensuite envoyé au domicile du demandeur en 48 heures après le dépôt de la demande.

Afin d'accroître l'offre de service, il est désormais possible pour les titulaires de véhicules ayant une immatriculation SIV d'effectuer un changement d'adresse en ligne sur le portail :

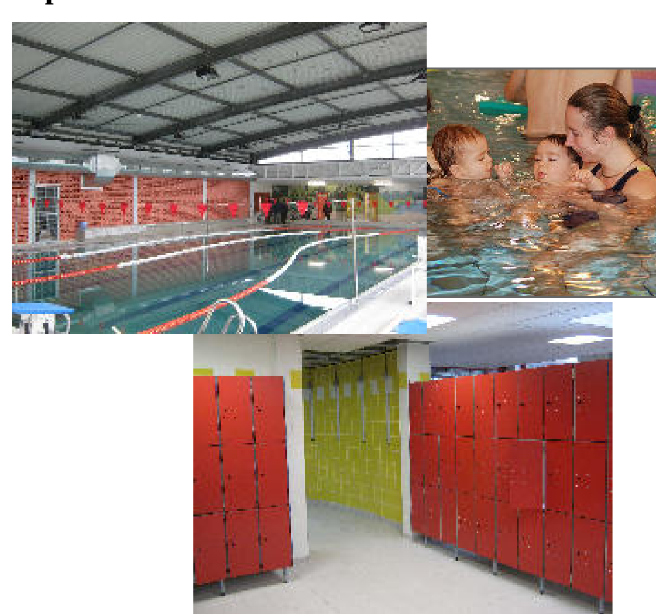
https://mon.service-public.fr

PISCINE DE DECIZE

Depuis le 16 janvier, la piscine municipale de Decize a réouvert après rénovation.

Allée Marcel Merle
58300 DECIZE
Tél. : 03 86 25 16 79

Responsable : Jean-Marc JEANNIN



Tarifs

Entrée enfant : **1,40 €**
Entrée adulte : **2,20 €**
Abonnement enfant (*5 tickets*) : **6,00 €**
Abonnement enfant (*20 tickets*) : **16,00 €**
Abonnement adulte (*20 tickets*) : **34,00 €**
Abonnement adulte (*carte jeune*) : **23,50 €**
Tickets leçon (*1/2 heure*) : **3,50 €**

La piscine de Decize a bénéficié d'importants travaux de rénovation : des travaux innovants en terme de développement durable et de protection de l'environnement : bassin en acier inoxydable, chauffage par géothermie, remplacement des menuiseries et de la couverture des bâtiments techniques (fort potentiel isolant).

LES MANIFESTATIONS

SOUGY

28 février au 3 avril
Exposition « la Mode » - Bibliothèque

Samedi 17 mars
Rifles du Club Loisirs et Amitié - St Léger des Vignes

Samedi 31 mars
Rifles des écoles du RPI - Salle des Varennes

Dimanche 13 mai
Portes ouvertes Associations - Salle Récréative

Exposition–vente "Tout en carton" de l'Atelier «il était une fois » - Salle du Conseil

Samedi 19 mai
Rifles du Club Loisirs et Amitié - St Léger des Vignes

30 juin et 1er juillet
Fête de l'été organisée par Festi'Sougy

DECIZE

18 mars
Grand défilé de **Carnaval**, thème « les Comédies Musicales » - départ à 15h de Caqueret

26 mars
Conférence sur les pesticides (CNAD) - 20h, salle Théodore Gérard

GARCHIZY

31 mars
Salon International de la maquette et du miniature - 14h00 à 18h00, nombreux exposants

Horaires d'ouverture

	Hiver	Vacances scolaires Février/Toussaint	Vacances scolaires de Printemps	Eté
Lundi	16h30 à 20h00	15h00 à 20h00	14h00 à 20h00	14h00 à 20h00
Mardi	16h30 à 20h00	15h00 à 20h00	10h00 à 20h00	10h00 à 20h00
Mercredi	09h30 à 12h00 14h00 à 20h00	09h30 à 12h00 14h00 à 20h00	09h30 à 12h00 14h00 à 20h00	10h00 à 20h00
Jeudi	16h00 à 20h00	15h00 à 20h00	14h00 à 20h00	10h00 à 20h00
Vendredi	16h00 à 20h00	15h00 à 20h00	10h00 à 20h00	10h00 à 20h00
Samedi	11h00 à 17h00	11h00 à 17h00	11h00 à 17h00	10h00 à 20h00
Dimanche et jours fériés	09h00 à 12h30	09h00 à 12h30	09h00 à 12h30	10h00 à 13h00 15h00 à 19h00

Automne 2011 – Le jus de pommes de l'Usage



Après récupération d'environ 500 kg de fruits, avec plusieurs amis désireux de faire leur jus de pommes à domicile et à l'ancienne, nous nous sommes retrouvés à l'Usage.

C'est avec Bernard HEUDIER que nous avons eu l'idée de cette activité, aidé de René SAUNIER qui a eu la gentillesse de prêter son broyeur et le pressoir.



La journée a été nécessaire pour extraire 110 l de jus de pommes, qui ont été stérilisés.



Convivialité, bonne humeur, travail ont été l'apanage de cette journée, qui s'est terminée autour d'un repas.

En 2012, si la nature est aussi généreuse que cette année, le jus de pommes coulera de nouveau.

Avis aux amateurs…

Jean-Marie DESJOUR

Les Anciens de l'Ecole de Sougy se retrouvent



Pour la quatrième année, avec René Perraudin et Daniel Guichard, nous avons réunis les anciens élèves de l'école communale de Sougy.

Certains sont venus de plusieurs coins de France : Bretagne, Paris, Alsace, etc …

Nous n'avons pas caché notre plaisir de nous réunir autour d'un bon repas. Belle occasion de se revoir et de partager nos souvenirs.

Jean –Marie DESJOUR

Noël des Anciens

Pour les fêtes de fin d'année, les personnes de la Commune de 65 ans et plus ont pu choisir, comme chaque année, entre un repas et un colis de Noël.

Le repas a eu lieu le 11 décembre à la salle Récréative. Ce fut l'occasion pour 19 anciens, accompagnés de membres du CCAS, de déguster un repas préparé par Mr Boisse, traiteur, et de partager un moment très convivial.

Un colis alimentaire a été distribué le 18 décembre par les membres du CCAS aux 101 autres personnes concernées.

Sougy-Rando-Tourisme



Roche de Solutré - Octobre 2011

Présentation de l'association

Association créée en avril 2009, née de l'envie d'un petit groupe de Sougyçois, désireux de créer de l'animation dans la Commune, de faire une activité physique tout en profitant des richesses qui nous entourent, mais aussi de favoriser les liens sociaux entre les habitants.

3 objectifs principaux :

- Permettre une activité physique régulière (1 sortie en moyenne tous les 15 jours) peu agressive pour le corps et accessible à tous les âges. Les distances sont prévues pour être suffisamment longues pour favoriser la dépense énergétique et l'entretien musculaire, sans pour autant aller au-delà des limites de chacun, les circuits étant adaptés au niveau des participants. L'association s'adresse principalement aux marcheurs débutants pour des marches à la ½ journée ou à la journée.

- L'aspect convivial, amical et sans caractère de compétition de l'association permet d'inciter les membres à une participation régulière sans pour autant être contraint de venir à chaque fois. Les amitiés se créent tout naturellement et chacun apprécie de se retrouver lors de nos randonnées.

- Profiter de l'espace disponible à proximité pour s'aérer et découvrir les paysages qui nous entourent; bords de Loire, forêts, sites pittoresques, admirer la nature en toute saison, faire bénéficier à chacun des connaissances des autres, flore, faune, histoire de la commune, recettes culinaires…

L'association organise également chaque année un voyage sur plusieurs jours à la fois sportif et touristique permettant de partir à la découverte de régions ou de villes plus éloignées : la Vendée en 2010, Lyon et les Dombes en 2011, et La Savoie prévue pour 2012.

L'association en quelques chiffres : 50 adhérents, 200 kms parcourus en 20 sorties en 2010.

Devenir membre : participation de 5 € par personne par an ! Gratuit pour les moins de 17 ans.

Gilles PUZENAT

Atelier "Il était une fois"

Exposition–vente « Tout en carton»
dimanche 13 mai 2012
de 10h à 12h et de 14h à 19h
dans la salle du Conseil Municipal

Jeannine DUBOIS

Club Loisirs et Amitié



Retour en 2011 : Le **mercredi 14 décembre**, le repas de fin d'année a eu lieu au Clos Saint-Victor à Devay ; 42 participants ont dégusté un bon repas et applaudi la venue du père noël avec ses friandises. Nous avons également fêté plusieurs anniversaires : les 60 ans de Christiane, les 70 ans de Janine, Danielle et Monique, les 80 ans de Renée, ainsi que les 90 ans de Janette.

Le **vendredi 16 décembre**, les rifles de Noël ont rassemblé beaucoup de monde et de nombreux lots ont été emportés.

Un grand merci à la Mairie de Sougy, à tous les bénévoles, tous les commerçants et généreux donateurs, qui nous aident tout au long de l'année.

Les **mercredi 4 janvier 2012**, la reprise du club a eu lieu, avec le partage de la galette des rois.

Prochaines manifestations :

Le repas "choucroute" aura lieu le **mercredi 21 mars,** salle des Varennes à Sougy.

Les rifles de printemps auront lieu à Saint-Léger-des-Vignes, le **samedi 17 mars** à 20h30, puis le **samedi 19 mai** également à 20h30.

Le **mercredi 23 mai** est programmé un voyage en bus dans la région de Saumur en Auxois et Epoisses, avec repas inclus.

Le grand barbecue des vacances aura lieu le **mercredi 27 juin** à la salle des Varennes.

Merci à tous pour votre bonne humeur, qui fait plaisir aux organisatrices et les récompensent pour leur dévouement.

Pour tous renseignements, ou si vous souhaitez nous rejoindre, merci de vous adresser au 03.86.50.13.15, 03.86.50.11.58 ou 03.86.50.15.93

Danièle BACHELIER

HALLOWEEN, le 23 octobre

Nouveauté 2011, cette animation destinée aux enfants a remporté un franc succès !



Après avoir participé aux divers ateliers (maquillage, dessins et découpe de citrouilles, …), les enfants qui s'étaient déguisés pour l'occasion ont défilé dans les rues du village et frappé aux portes des maisons où ils ont récolté beaucoup de bonbons qui ont ensuite été mis en commun dans le chaudron de la sorcière et redistribués équitablement entre les nombreux enfants présents.



Puis un cadeau a été remis aux 2 enfants qui portaient les plus beaux déguisements et aux 3 gagnants du concours de dessins.

La soirée s'est achevée, tard dans la nuit, par une soirée choucroute animée par un DJ.

FETE DE NOEL

Merci à ceux qui étaient au rendez-vous que Festi'Sougy avait donné aux enfants et à leurs familles le 17 décembre dernier.



Après avoir câliné les animaux de la ferme pédagogique (poney, chèvres naines, …), dévoré la crêpe et le chocolat chaud qui leur ont été offert, les enfants (et les grands) ont participé au spectacle de clowns, de sculpture de ballons et de magie, pendant que les parents profitaient du grand feu auprès duquel ils se sont réchauffé en buvant du vin chaud.



Ensuite, le Père Noël est venu distribuer des chocolats et mandarines aux enfants.

Merci à tous les participants, la Jardinerie Vittoz (pour sa magnifique décoration paysagère), Carrefour Market (qui a offert les chocolats et mandarines), le Père Noël et les bénévoles de l'association.

Nouveau bureau

Lors de son Assemblée Générale, qui s'est tenue le 13 janvier 2012, l'Association a renouvelé son Bureau :

- Président : Arnold DELEMARRE
- Vice-Président : Séverine BLOT
- Secrétaire : Christelle CHEMINEAU
- Secrétaire adjointe : Danielle MONTIGNY
- Trésorière : Sylvie PICARD
- Trésorier adjoint : Lionel DUPIN

Arnold DELEMARRE

Festi-Sougy vous donne rendez-vous

le samedi 30 juin et dimanche 1er juillet 2012

pour la FETE DE L'ETE avec son **marché des saveurs et des métiers d'Art**

Bibliothèque

Horaires

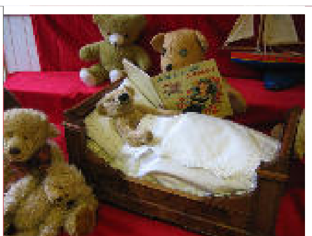
Mardi : 9h-12h / 16h30-18h30
Mercredi : 11h-12h / 14h-18h30
Jeudi : 16h30-18h30
Vendredi : 9h-12h /16h30-18h30

Les Expositions à la Médiathèque

"La Mode" du 28 février au 3 avril
"Carnet de Voyage" en juin
"le Biodiversité" en septembre
"Sorcières et Magiciens" en octobre

Photos de l'exposition "il était une fois les jouets" - *23 novembre 2011 au 27 janvier 2012*

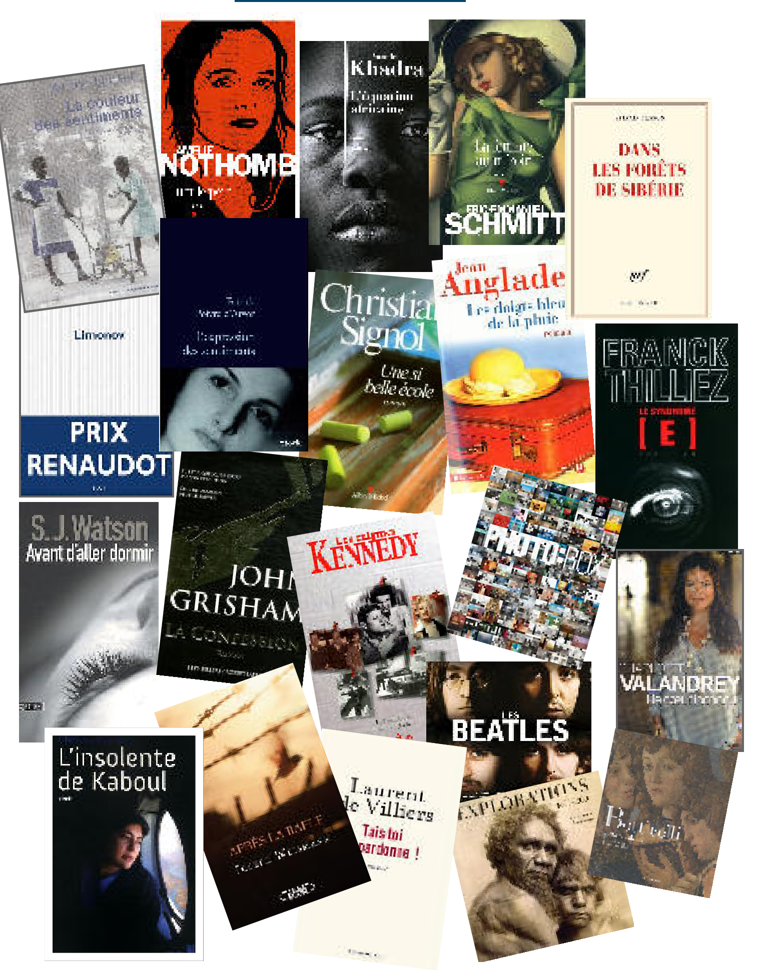






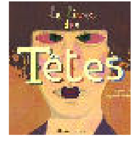
À DÉCOUVRIR À LA BIBLIOTHÈQUE

Livres Adultes

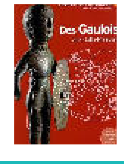


Livres Enfants









ANIMATIONS



COCO CHANEL

A l'occasion de l'Exposition sur la Mode, une **conférence sur Coco Chanel** (sa vie, la Maison de couture Chanel, …) proposée par Mr FOURNET Alain (ancien professeur de lettres, passionné de mode) - a qui vous pourrez posez toutes vos questions - aura lieu à la mi-mars, si nous avons un nombre suffisant de participants, plutôt en fin de soirée un jour de la semaine (18h30 ou 20h). Pour vous inscrire, c'est dès maintenant, au 03.86.50.19.35.

ASSOCIATION « L'ECHELLE »

Claudie GIFFAUD (psychologue) et Patricia COUGNY (éducatrice), via l'Association « l'Echelle », proposeront prochainement à vos enfants de venir discuter entre eux sur les thèmes de leur vie quotidienne : l'amour, les copains, la TV, les garçons et les filles, la violence … **à la Bibliothèque de Sougy**. Les discussions s'animeront autour de jeux et de livres.

Pour plus d'informations, contacter le 03.86.50.19.35.

Prochain Flash à Pâques

Directeur de Publication : M. le Maire de Sougy-sur-Loire / Impression : Mairie de Sougy-sur-Loire